

LES BONNES PRATIQUES

EN GESTION DURABLE

POUR LES CENTRES PLEIN AIR

crédit photo : Claude Grenier

CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE

- Adopter un éclairage extérieur responsable. Par exemple, éclairer seulement les secteurs où il y a circulation, privilégier les ampoules DEL de couleur ambre, diriger les faisceaux lumineux vers le bas, installer des luminaires équipés de détecteurs de mouvements, etc.
- Réfléchir à la possibilité de recourir aux énergies renouvelables pour alimenter les infrastructures. Par exemple, installer des panneaux solaires aux endroits où le sol est dégagé
- Se servir d'outillage électrique (ex. : scie à chaîne, coupe-bordure, tondeuse/tracteur électrique) pour l'entretien du site. Efficace sur le plan énergétique, l'outillage électrique est silencieux et permet d'offrir un environnement paisible à la clientèle et à la faune environnante

DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

- Miser sur le développement de l'offre de loisirs non motorisés (ex. : marche, raquette, ski de fond, vélo, etc.)
- Offrir une activité de sensibilisation sur les impacts des GES aux visiteurs (ex. : La fresque du Climat)
- Gérer les tâches quotidiennes et hebdomadaires afin d'optimiser les déplacements en véhicules. Cela permet de réduire les émissions de GES et d'optimiser le temps de travail des employés
- Pour le déplacement de matériel, opter pour des moyens de transport électriques (ex. : motoneige, moteur à chaloupe, vélos, voiturettes de golf, fatbike, etc.)
- Mettre des vélos à la disposition de la clientèle et des employés

PRÉSERVER L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ

- Aller chercher la formation *Sans trace Canada* et communiquer les pratiques au personnel et à la clientèle
- Réaliser une caractérisation des espèces fauniques et floristiques pour préserver les milieux sensibles de la clientèle
- Éduquer la clientèle sur la faune et la flore présentes sur le site en installant des panneaux d'interprétation sur les sentiers
- Adapter l'entretien des zones où la faune est plus active à certaines périodes de l'année (ex. : retarder la tonte d'espaces moins fréquentés jusqu'au mois de juin pour aider les insectes pollinisateurs)
- Protéger les cours d'eau et les lacs grâce à des pratiques respectueuses de l'environnement (ex. : s'assurer que les installations septiques sont conformes, utiliser des produits nettoyants sans phosphate, informer la clientèle sur l'impact des crèmes solaires sur la faune et la flore marines, etc.)

ACHETER DE MANIÈRE RESPONSABLE

- Collaborer avec des entreprises locales pour enrichir l'offre d'activités du centre et/ou promouvoir les activités locales sur le site en fournissant des brochures, en offrant des espaces pour accrocher des annonces, etc. (ex. : ateliers de réparation de vélo, prêts de matériel d'hiver, etc.)
- Soutenir les entreprises de la région en leur réservant une place dans les kiosques du site
- Faire l'achat de mobilier de seconde main
- Réfléchir à une utilisation créative du bois. Par exemple, construire des meubles rustiques avec le bois coupé sur le site
- Adopter une approche responsable dans l'achat des matériaux de construction. Par exemple, privilégier des matériaux non toxiques, adaptés aux températures québécoises, solides, provenant d'entreprises locales, etc.

GÉRER EFFICACEMENT LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Sensibiliser et encourager la clientèle à rapporter leurs déchets à la maison et à ramasser ceux qu'ils trouvent dans les sentiers
- Remplacer les bouteilles d'eau à usage unique par des stations d'eau accessibles directement sur le site pour le remplissage de gourdes
- Adopter des pratiques d'herbicyclage (laisser le gazon sur place après la tonte) ou de feuillicyclage (déchiqeter des feuilles mortes et les laisser comme engrais sur le terrain)

AUGMENTER LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

- Se distinguer de la concurrence en offrant des services variés adaptés à la clientèle (activités familiales, offre d'activités nature et aventure, offre 4 saisons, etc.)
- Offrir des activités de plein air inclusives et adaptées (ex. : personnes à mobilité réduite, pour tous âges, etc.)
- Offrir aux clients une gamme de matériel en location, pour les activités de plein air, les sports adaptés et selon les saisons (ex. vélos, vélos assistés, raquettes, handiski, etc.)
- Maintenir la qualité et la durabilité des installations en assurant l'inventaire de l'état des sentiers et des infrastructures
- Améliorer l'offre éducative (ex. : développer des partenariats avec des organismes, implanter des programmes éducatifs en plein air, etc.)
- Mettre en place une façon de recueillir les idées et commentaires des visiteurs afin de mieux gérer les suggestions et les plaintes de la clientèle

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

- Faire une rencontre de début et de fin de saison pour parler des nouveautés et pour faire un retour sur les réalisations
- Offrir aux employés l'opportunité de suivre des formations complémentaires pertinentes pour eux et pour l'entreprise (ex : animation d'activités, *Sans trace Canada*, connaître vos inventaires faunique et floristique, etc.)
- Offrir un rabais ou la gratuité aux employés pour leur donner accès aux activités du site
- S'assurer d'avoir des plans d'action en cas d'urgence et de les partager aux employés
- Bonifier les sources de premiers soins avec l'accès à un défibrillateur sur le site
- S'assurer que des équipements de sécurité réglementaires se trouvent à bord des embarcations et qu'ils sont en bon état
- Être membre d'Aventure Écotourisme Québec (si applicable) pour avoir accès à une expertise reconnue en matière de sécurité dans les activités nature et aventure

ADOPTER LES PRINCIPES DE LA COMMUNICATION RESPONSABLE

- S'assurer de bien structurer sa démarche en développement durable avant d'en faire la promotion (ex. : quels sont les objectifs et réalisations pour l'année, quels projets concrets seront mis en place, etc.)
- Cibler des actions de promotion tout au long du parcours du visiteur : avant sa visite via les médias de communication, pendant sa visite par des affiches ou panneaux qui rappellent les bonnes pratiques et après leur visite via un sondage ou médias de communications
- Partager le positionnement et les objectifs à la clientèle afin de les inviter à participer aux efforts du centre plein air
- Offrir des ateliers de sensibilisation sur l'écoresponsabilité et en faire la promotion (ex : *Sans trace Canada*, les impacts causés par la pratique en plein air lors des changements de saison, etc.)
- Intégrer le positionnement écoresponsable aux messages promotionnels sur toutes les plateformes de communication pour un message plus cohérent (ex. : site web, réseaux sociaux, infolettre, etc.)

S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Préparer un plan d'urgence pour différents types d'événements (ex: incendie, inondation, chaleurs accablantes, sécheresse, etc.)
- Préparer les plans de communication pour les différentes parties prenantes (ex: employés, administrateurs, clientèle, médias et fournisseurs)
- Planifier des actions de prévention et d'innovation pour réduire la vulnérabilité lors d'événements météo majeurs.
- Valider les différents plans de gestion de crise avec la municipalité ou les services d'urgence
- Au besoin, contacter un expert pour être accompagné dans la réalisation des plans

Pour des informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter la SADC ou le CAE de votre région.

sadc-cae.ca

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie financièrement les SADC et les CAE